

VILLE DE LYON



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL

(Direction des Assemblées)

2015/1583

Approbation d'une convention de partenariat entre la Ville de Lyon/Musée d'Art Contemporain et SPIRITO/les Chœurs et Solistes de Lyon – Chœurs Britten dans le cadre de l'opération "Ouïe le jeudi" - 6 concerts au Musée d'Art Contemporain de novembre 2015 à juin 2016.

Direction des Affaires Culturelles

**Rapporteur :** M. KEPENEKIAN Georges

**SEANCE DU 23 NOVEMBRE 2015**

COMPTE RENDU AFFICHE LE : 25 NOVEMBRE 2015

DATE DE CONVOCATION DU CONSEIL MUNICIPAL : 16 NOVEMBRE 2015

NOMBRE DE CONSEILLERS MUNICIPAUX EN EXERCICE AU JOUR DE LA SEANCE : 73

RECU AU CONTRÔLE DE LEGALITE LE : 26 NOVEMBRE 2015

**PRESIDENT** : M. COLLOMB Gérard

**SECRETAIRE ELU** : Mme HAJRI Mina

**PRESENTS** : M. COLLOMB, M. KEPENEKIAN, Mme BRUGNERA, Mme AIT MATEN, M. BRUMM, Mme GAY, M. CORAZZOL, Mme BOUZERDA, M. GIORDANO, Mme CONDEMINE, M. CLAISSE, Mme DOGNIN-SAUZE, M. DURAND, Mme REYNAUD, M. LE FAOU, Mme RIVOIRE, Mme RABATEL, M. CUCHERAT, Mme BESSON, M. GRABER, Mme FRIH, M. DAVID, Mme NACHURY, Mme LEVY, M. BLACHE, Mme BALAS, M. LAFOND, Mme ROUX de BEZIEUX, Mme SERVIEN, Mme BLEY, M. PHILIP, Mme CHEVALLIER, Mme ROLLAND-VANNINI, M. MALESKI, M. KISMOUNE, Mme PICOT, M. BRAILLARD, Mme BERRA, M. BERAT, M. TOURAINE, M. COULON, Mme FONDEUR, M. PELAEZ, M. LEVY, Mme HOBERT, Mme FAURIE-GAUTHIER, M. RUDIGOZ, Mme MANOUKIAN, Mme HAJRI, Mme SANGOUARD, M. HAVARD, M. KIMELFELD, Mme PALOMINO, M. GEOURJON, M. GUILLAND, Mme de LAVERNEE, M. BROLIQUIER, Mme BAUGUIL, M. HAMELIN, Mme PERRIN-GILBERT, Mme GRANJON, M. REMY, M. BERNARD, M. BOUDOT, Mme MADELEINE, Mme BAUME

**ABSENTS EXCUSES ET DEPÔTS DE POUVOIRS** : M. SECHERESSE (pouvoir à M. GRABER), M. FENECH (pouvoir à Mme de LAVERNEE), Mme BURILLON (pouvoir à Mme CONDEMINE), M. JULIEN-LAFERRIERE (pouvoir à Mme HAJRI), M. TETE (pouvoir à Mme CHEVALLIER), Mme TAZDAIT (pouvoir à Mme BAUGUIL), M. ROYER (pouvoir à M. BROLIQUIER)

**ABSENTS NON EXCUSES** :

2015/1583 - APPROBATION D'UNE CONVENTION DE PARTENARIAT ENTRE LA VILLE DE LYON/MUSEE D'ART CONTEMPORAIN ET SPIRITO/LES CHŒURS ET SOLISTES DE LYON – CHŒURS BRITTEN DANS LE CADRE DE L'OPERATION "OUIE LE JEUDI" - 6 CONCERTS AU MUSEE D'ART CONTEMPORAIN DE NOVEMBRE 2015 A JUIN 2016. (DIRECTION DES AFFAIRES CULTURELLES)

Le Conseil Municipal,

Vu le rapport en date du 5 novembre 2015 par lequel M. le Maire expose ce qui suit :

La Ville de Lyon / Musée d'Art Contemporain de Lyon (MAC) et le Chœur SPIRITO (issu de la fusion du Chœur Bernard Têtu et du Chœur N. Corti) dont le siège est situé 21 rue d'Algérie à Lyon 1<sup>er</sup>, envisagent une série de 6 concerts sous l'intitulé « Ouïe le jeudi » du Chœur SPIRITO au sein du Musée d'Art Contemporain de Lyon, de novembre 2015 à juin 2016.

Ces répétitions-concerts, à dimension de création contemporaine et à caractère pédagogique, impliqueront le public et lui donneront à découvrir les coulisses et la préparation d'un concert donné en deuxième partie de la soirée. Le spectacle, principalement basé sur les chœurs, associe souvent des instrumentistes et des danseurs.

Ce projet vise à sensibiliser les publics des deux institutions à l'art contemporain et à l'art choral. Depuis près de 30 ans, les Chœurs et Solistes de Lyon irriguent le monde musical national et international avec, comme leader Bernard Têtu. Ce Chœur s'est récemment rapproché du Chœur Britten et ensemble, ils ont créé Spirito, nouvelle structure chorale, permettant de renforcer le positionnement du Chœur, référence en art vocal et choral.

Les deux partenaires, Musée d'art contemporain et Chœur Spirito, ont co-construit (et notamment, le service des publics du Musée et les deux services communication) cette opération qui, au-delà de leurs publics, s'étendra à tous les publics et concourra à l'animation de la Cité Internationale. Cette initiative est encadrée juridiquement par la convention de partenariat jointe au rapport et soumise à votre agrément.

Vu la convention ;

Vu l'avis du Conseil du 1<sup>er</sup> arrondissement ;

Ouï l'avis de la commission Culture, Patrimoine, Droits des Citoyens, Evénements ;

**DELIBERE**

1) La convention de partenariat susvisée, établie entre la Ville de Lyon/Musée d'Art Contemporain et SPIRITO concernant l'opération « ouïe le jeudi » - 6 concerts au Musée d'Art Contemporain de novembre 2015 à juin 2016 est approuvée.

2) M. le Maire est autorisé à signer ledit document.

3) Les dépenses correspondantes, soit 7 365 €, seront prélevées sur le budget du service des publics du Musée d'art contemporain – chapitre 011 – compte 6288 « autres services extérieurs ».

(Et ont signé les membres présents)

Pour extrait conforme,

Pour le Maire, l'Adjointe déléguée,

N. GAY